

# Guide des études STAPS 2022-2023

## Licence

### FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

9 rue de l'Université, 59790 RONCHIN

Tél. : +33 3 20 88 73 50

staps.univ-lille.fr

### **BIENVENUE À LA FSSEP !**

Ce guide a pour objet de vous donner des renseignements utiles à votre intégration.

Prenez le temps de le lire, conservez-le, notez les dates importantes dans vos agendas.

Notez bien : pour toute communication par courriel, **utilisez votre adresse universitaire** : prénom.nom.etu@univ-lille.fr **et créez une signature mentionnant votre nom, prénom, numéro étudiant et votre année.**

### **Vos interlocuteurs à la faculté :**

En L1, L1 aménagée, L2 STAPS (quatre mentions : Activité Physique Adaptée-Santé (APA-S, Éducation motricité (EM + LE STAPS EM option premier degré), Entraînement Sportif (ES), Management (MGT)) :

B.Mainguet

Pour toutes les questions pédagogiques (difficultés universitaires, orientation, mise en place du tutorat, etc.), le suivi des études, les dispenses, la validation des acquis : **brigitte.mainguet@univ-lille.fr**

LAS-1, LAS-2, LAS-3, UEO STAPS (étudiant PASS), L1/L2-ESJ :  
J.Boissière

Pour toutes les questions pédagogiques (difficultés universitaires, orientation, etc.), le suivi des études, les dispenses, la validation des acquis :

**julien.boissiere@univ-lille.fr**

En deust 1 et en deust 2 :

Audrey Bécourt : **audrey.becourt@univ-lille.fr**

En deust 2 formation par alternance :

Audrey Bécourt : **audrey.becourt@univ-lille.fr**

### **Les Licences L2- L3 par mention :**

-Éducation motricité :

L3 Clément Lléna : **clement.llena@univ-lille.fr**

L2 Brigitte Mainguet : **brigitte.mainguet@univ-lille.fr**

-Activités physiques adaptées-Santé :

L2-L3 Brigitte Mainguet : **brigitte.mainguet@univ-lille.fr**

-Management du sport :

L2-L3 Frédéric Cadiou : **frederic.cadiou@univ-lille.fr**

-Entraînement sportif :

L2 François -Xavier Gamelin : **francois-xavier.gamelin@univ-lille.fr**

L3 Michel Sidney : **michel.sidney@univ-lille.fr**

### **Les licences professionnelles :**

-La licence professionnelle mention Métiers de la Forme, de la Santé et du Bien Être (MFSBE). Gaëlle Droulez : **gaelle.droulez@univ-lille.fr**

-La licence professionnelle mention Gestion et Développement des Organisations, des Services Sportifs et de Loisirs (MGDOSL) parcours Management des Organisations. Franck Lefevre : **franck.lefevre@univ-lille.fr**

-Licence professionnelle mention Animation Gestion Organisation des Activités Sportives parcours Activité aquatique et Surveillance (AGOAPS) Fabien Camporelli : **fabien.camporelli@univ-lille.fr**

Pour toutes les questions **administratives** : choix des groupes et des options, attestations de présence, certificats de scolarité, relevés de notes, justification d'une absence, etc. (prénom.nom@univ-lille.fr)

- Responsable de la scolarité : Sylvie Prévost, **sylvie.pre-vost@univ-lille.fr**
- Gestionnaire de Licence 1, LAS 1-2 et DU tremplin STAPS : Antoine Bellens :

**antoine.bellens@univ-lille.fr**

- Gestionnaire de licence 2 : Flavien Orangelevet, **flavien.orangelevet@univ-lille.fr**
- Gestionnaire licence aménagée STAPS : Barbara Wiart, **barbara.wiart@univ-lille.fr**
- >Gestionnaire de licence 3 : Barbara Mal : **barbara.mal@univ-lille.fr**
- Gestionnaire licences professionnelles et deust : Marie Lerouge : **marie.lerouge2@univ-lille.fr**

Pour toutes les questions relatives à **un enseignement/matière** (précision sur le cours, justification d'une absence, etc.) veuillez contacter l'enseignant concerné (prénom.nom@univ-lille.fr)

Pour toutes les questions relatives à la prise en compte **de votre handicap, situation salariale**, consulter le site <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>  
Thomas Deghaye : **thomas.deghaye@univ-lille.fr**

Pour toutes les autres questions, vous pouvez également contacter la direction de l'UFR

Virginie Mullier ; Responsable des services administratifs et financiers

**Virginie.mullier@univ-lille.fr**

Murielle Garcin, Doyen de la FSSEP ; Doyen de la Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique

**Murielle.garcin@univ-lille.fr**

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023

## LES DATES IMPORTANTES

Pré-Rentrées niveau L1 à Master

> du 31 août au 08 septembre 2022

Pause pédagogique de Toussaint

> du 31 octobre au 7 novembre 2022

### **Vacances de Noël**

> du 17 décembre au 2 janvier 2023

Examens 1ère session du premier semestre

➤ Du 9 au 17 décembre 2022

➤ LAS mercredi 4/01/2023 ET jeudi 5/01/2023

### **Pause pédagogique de Février**

> du 20 février au 27 février 2023

### **Vacances de Pâques**

> du 15 avril 2023 au 2 mai 2023

Examens 1ère session du deuxième semestre : du 9 avril au 15 avril 2023

Examens 2ème session - semestre 1

> du 5 juin au 10 juin 2023

Rattrapages physiques, sessions 1et 2

Du 1er au 17 juin 2023

Examens 2ème session - semestre 2

> du 19 au 24 juin 2023

## ORGANISATION DE LA FORMATION LICENCE STAPS :

Venir étudier à l'Université de Lille, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à ses goûts, ses aspirations, son projet personnel et choisir parmi une offre de formation très large. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC) pour faciliter votre insertion professionnelle. Au sein de toutes les mentions de licence et de master, des enseignements sont dédiés à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques favorisent l'acquisition des «

softskills » (salles d'immersion, serious games, jeux de rôles, travaux de groupes, mises en situation, etc.) et l'ouverture à la pluri- et l'inter-disciplinarité.

**Au premier semestre de la Licence :** C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université.

Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE (Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant ») « intégration » qui est conçue pour les aider à bien démarrer leurs études universitaires. Les étudiants sont :

- familiarisés aux lieux (salles de cours, espaces de restauration, salles de co-working, etc.) et aux outils (Moodle).
- informés des modalités d'organisation des études et découvrent les services supports (learning center, centres ressources langues, salles de sports, relais santé, secrétariats pédagogiques, etc.), tout ce qui est mis à leur disposition pour favoriser leur qualité de vie et leur réussite dans les études.

**Aux semestres qui suivent,** les étudiants peuvent choisir une Unité d'Enseignement « projet étudiant » (UE PE). L'UE « Projet de l'étudiant », c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou une partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence.

Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application **Choisis Ton Cours**, sur l'ENT, à des dates spécifiques, en septembre (du 15 au 23 sept) et janvier (calendrier à déterminer).

### **Comment choisir ses UE PE ?**

Pour vous laisser choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multichoix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de vos trois années de Licence).

### **L'UE projet de l'étudiant, c'est trois types d'enseignement :**

- **Des enseignements transversaux :** tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, déve-

lopper son esprit d'entreprendre, apprendre une langue vivante... qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.

- **Des enseignements ouverts**, proposés sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la Licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.
- **Des enseignements spécifiques** : votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, de l'initiation à la recherche... Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

## **LE PÔLE TRANSVERSALITÉ**

Le pôle transversalité a en charge la mise en place des enseignements transversaux, à l'exception de ceux portés par la DAPI (UE PE Intégration), le SUAPS ou le CLIL.

Les enseignements sont répartis sur les différents campus où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière et de l'offre qui leur est proposée :

- Sur le site du campus Cité Scientifique
- Sur les sites du campus Lille-Moulins-Ronchin
- Sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing

Vous trouverez toutes les informations utiles (calendrier, choix des enseignements, mode pédagogique, emplois du temps, modalités de contrôles de connaissances, etc.) sur les pages Moodle, propres à chaque campus :

- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Cité Scientifique
- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Lille-Moulins-Ronchin
- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Pont-de-Bois

## **Contacts par campus :**

dif-transversalité-cs@univ-lille.fr

dif-transversalité-lmr@univ-lille.fr

dif-transversalité-pdb@univ-lille.fr

Site internet : <https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel-ue-pe/>

## **La licence STAPS est organisée :**

- 3 ANS DE FORMATION organisées sur 6 semestres en blocs de connaissances et de compétences (BCC).

2 STAGES d'aide à l'insertion professionnelle (AIP) obligatoires en deuxième année de Licence (semestres 3 et 4).

1 STAGE spécifique obligatoire en troisième année en relation avec la mention choisie.

- **Mise en place la LICENCE Adaptée STAPS :**

Cette licence s'organise autour de 8 semestres (4 années au lieu de 3). L'accent est mis notamment sur les deux premières années afin de renforcer les compétences méthodologiques du travail universitaire (prise de notes, fiches de lecture, fiches de révision, rédaction, notes de synthèse) pour l'étudiant/ l'étudiante et ainsi, accroître ses chances de réussite. La 2e et 3e année restent identiques au parcours STAPS « classique ».

**Licence STAPS accès santé (LAS) :** La première année de Licence STAPS option SANTÉ se décline en 2 semestres elle permet d'entrer en deuxième année d'étude de santé dans la filière MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie).

Au cours de cette année, les contenus de formation dispensés sur les 2 semestres amènent les étudiants à acquérir et maîtriser :

1/ dans le champ des STAPS : A) des connaissances scientifiques dans les domaines des sciences humaines et sociales et des sciences de l'intervention des notions d'éthique professionnelle et de responsabilité. B) des connaissances théoriques relatives aux activités physiques.

2 / dans le champ de la santé (mineure santé), des connaissances sur les métiers des systèmes de santé, des connaissances en santé société et humanité, sciences fondamentales de la santé, des connaissances en science médicale ainsi que des enseignements optionnels (cœur de métiers à choix MMOPK).

Pour intégrer la deuxième année en études de santé (DFG2), il faudra avoir validé la première année de licence STAPS option SANTÉ en 1ère session et être classé en rang utile aux épreuves de premier ou de second groupe.

- **Les spécificités de la formation licence :**

La licence STAPS mention Management du sport propose une option originale : l'option Journalisme.

Cette formation vous permet de suivre, en parallèle des enseignements de licence STAPS à l'université, des cours à l'École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille) en vue de préparer les concours des écoles de journalisme.

"En sus de la préparation aux métiers de l'enseignement (options pour le premier et le second degré), la licence STAPS mention Éducation et motricité propose une option innovante : l'option Promotion de l'activité physique en alternance et en apprentissage. Les compétences développées consistent à diagnostiquer, mettre en place et pérenniser avec les partenaires de l'alternance (collectivités territoriales, sphères privées, associations) des programmes de promotion de l'activité physique."

- Le DEUST Animation et Gestion des activités physiques ou culturelles

<https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/catalogues-des-formations>

- Licence professionnelle mention Animation Gestion Organisation des Activités Sportives parcours Activité aquatique et Surveillance AGOAPS :

<https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/catalogues-des-formations>

- La licence professionnelle Mention Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs (MGDOSL) :

[https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/catalogues-des-  
formations](https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/catalogues-des-formations)

- La licence professionnelle des métiers de la Forme, de la Santé et du Bien Etre (MFSBE)

[https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/catalogues-des-  
formations](https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/catalogues-des-<br/>formations)

### **PROGRAMME Licence STAPS L1 à L3 :**

[https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/formation-ini-  
tiale/maquettes-denseignements/](https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/formation-ini-<br/>tiale/maquettes-denseignements/)

### **Programme Deust :**

[https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/formation-ini-  
tiale/maquettes-denseignements/](https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/formation-ini-<br/>tiale/maquettes-denseignements/)

### **Programme Licence professionnelle :**

[https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/formation-  
initiale/maquettes-denseignements/](https://staps.univ-lille.fr/formation-scolarite/formation-<br/>initiale/maquettes-denseignements/)

### **Aide à la réussite :**

Dans le cadre de la loi ORE (Orientation et Réussite Étudiante), la FSSEP a déployé un dispositif d'aide à la réussite, avec des étudiants de deuxième et/ou troisième et/ou quatrième année. Il s'agit d'accompagner l'étudiant de L1 dans la méthodologie du travail, dans le suivi personnalisé.

Au sein de la faculté, les enseignants se mobilisent aussi sur de l'aide à la révision pour les L1, notamment sur l'entraînement aux QCM.

Enfin, la FSSEP participe au dispositif PRREL (Programme Régional de réussite en études longues), pour les L1 aménagées et les étudiants.

# PLUSIEURS INSCRIPTIONS À FAIRE

QUOI ? OÙ ? QUAND ?

Deux inscriptions à faire :

## 1) L'inscription administrative :

C'est votre inscription à l'Université. Elle vous permet de recevoir votre carte d'étudiant et de profiter de tous les avantages associés au statut d'étudiant après vous être acquitté(e) de vos droits. Elle doit être faite avant le 10 septembre 2022 auprès du service des inscriptions (<https://inscriptions.univ-lille.fr/>). Toute la procédure est dématérialisée. N'oubliez pas de renvoyer votre dossier avec toutes les pièces justificatives pour recevoir votre CMS (carte multiservices).

En L2, vous êtes en mention APAS, ES, EM et MGT. Cette inscription permet d'enregistrer correctement vos choix de parcours, d'options, de modules transversaux etc.

Vous recevrez un message dans votre ENT (Environnement Numérique de Travail) vous indiquant la date d'ouverture de l'application (début septembre).

## 2) L'inscription pédagogique :

Elle permet d'appartenir un groupe TD. Elle se fait lors de la plénière de rentrée à la FSSEP.

ATTENTION ! Le choix de l'option pratique de spécialisation vous engage pour l'année en cours (BCC1 UE 1.2 semestres 1 et 2).

En L2, vous êtes en mention APAS, ES, EM et MGT.

Une année = Deux semestres = 60 ECTS (crédits européens)

Un semestre = 30 ECTS

## LES EXAMENS :

lien du règlement des études

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Certains enseignements sont évalués en contrôle continu (CC) et/ou contrôle terminal (CT) d'autres uniquement par un examen terminal (ET).

-Contrôle Continu : plusieurs épreuves pendant le semestre, pendant les cours.

-Examen terminal : une épreuve organisée pendant la semaine d'examens du semestre, les « partiels ».

Le règlement des examens de la FSSEP s'impose à chacun d'entre vous. Vous retrouverez les règles de progression en détail dans le règlement des études.

Exemple : pour passer en Licence 2 (L2), il faut valider la Licence 1 (L1) :

L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) autorise la capitalisation des crédits européens correspondants. De même sont capitalisables les enseignements (EC) dont la valeur en crédits européens est potentiellement fixée.

La validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à ce BCC est égale ou supérieure à 10/20. Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20. Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).

**L'enjambement n'est pas autorisé.**

## La session de rattrapage :

Vous êtes concernés par la session de rattrapage ou « deuxième session », si vous êtes ajournés et/ou DEF sur un ou plusieurs BCC. Lorsque vous n'avez pas validé un ou plusieurs BCC, c'est-à-dire que vous n'avez pas obtenu la moyenne (<10/20), vous devez repasser tous les EC et /ou les UE en fonction des mentions où vous n'avez pas eu la moyenne dans le ou les BCC concerné(s).

## Les absences

La présence aux cours et aux TD est obligatoire et par ailleurs, indispensable pour réussir.

-Si vous êtes absent à un examen, vous devez amener un justificatif au secrétariat de la FSSEP.

-Si l'absence est justifiée (ABJ) (certificat médical, convocation au permis de conduire par ex.) et /ou ABI, vous n'aurez aucune note à l'UE correspondante et vous serez DEFAILLANT.

Le cas échéant, vous devrez vous présenter absolument en seconde session

**En cas d'absence justifiée ou non, en seconde session, vous ne validerez pas votre année**

Pensez donc à déposer vos justificatifs au secrétariat sous 48H de l'absence et dans tous les cas avant le jury !

Petit lexique du jargon des résultats			
ABI	Absence injustifiée	DEF	Défaillant
ABJ	Absence justifiée	EC	Élément constitutif (plusieurs EC forment une UE et plusieurs UE forment un BCC)
ADM	Admis	UE	Unité d'enseignement
AJ	Ajourné	BCC	Bloc de connaissances et de compétences
RDS	Reçu sur Décision Spéciale	ADMC	Admis par compensation

## MOYENS OFFERTS PAR LA FSSEP

Remarques préliminaires : toutes les ressources de l'Université (sur tous les campus de l'Université !) sont bien entendu à votre disposition. N'hésitez pas à en profiter ! Sachez aussi qu'il existe une navette avec la bibliothèque centrale qui vous évite des déplacements jusque Villeneuve d'Ascq et vous permet d'emprunter les documents à distance.

La FSSEP met à votre disposition divers moyens à découvrir pendant la semaine d'intégration : lien

- **Le Wifi**

Le wifi est disponible dans tout le bâtiment. Les identifiants pour se connecter au wifi sont vos identifiants ENT. Annexe

Identité numérique

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type `prenom.nom.etu@univ-lille.fr`.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

### **Se connecter au réseau sans fil - wifi**

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

### **Messagerie et agenda en ligne**

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

**Environnement numérique de travail (ENT) :** applications, actualités et intranet

Au quotidien, l'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder :

- aux applications pratiques
- aux alertes et actualités de l'université

- à l'intranet proposant des informations, documents et contacts, classés par thèmes (aides et accompagnement, scolarité, orientation-insertion, vie pratique...)
- à la plateforme pédagogique Moodle

C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. [ent.univ-lille.fr](http://ent.univ-lille.fr)

- **La bibliothèque de la FSSEP**

Ouverte du lundi au vendredi de 8H à 19H00 et le samedi matin de 8H15 à 12H15 (en période de cours)

Vous y êtes les bienvenus pour consulter des revues, des rapports de stage, emprunter des ouvrages, travailler en silence, photocopier, imprimer, pratiquer et améliorer les langues étudiées.

La bibliothèque propose :

-Plusieurs types d'espaces de travail : des salles de travail de groupe avec ou sans matériel informatique, des espaces individuels,

-Des postes de consultation pour internet et les ressources électroniques

Pour plus de renseignements, contactez :

Alexandra Guemra : [alexandra.guemra@univ-lille.fr](mailto:alexandra.guemra@univ-lille.fr)

## **EN GUISE DE CONCLUSION**

### **N'OUBLIEZ PAS :**

**POUR RÉUSSIR, INFORMEZ-VOUS !**

Les informations pédagogiques et administratives sont disponibles

- sur les écrans d'information dans le hall
- sur la plateforme pédagogique Moodle (Accès par votre Espace Numérique de Travail. La clé d'accès à l'espace Moodle ?
- au service de scolarité , ouvert tous les jours aux étudiants de 8H à 12H30

**ATTENTION !**

Facebook n'est pas une source d'information officielle

## LES CONTACTS UTILES

- **SUAIO** - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

[www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/](http://www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/)

- **BAIP** - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.

[www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/](http://www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/)

- **Hubhouse**

Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

[www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/](http://www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/)

- **Formation continue et alternance**

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tout renseignement ou pour bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA, [charlotte.mantel@univ-lille.fr](mailto:charlotte.mantel@univ-lille.fr)).

<http://formation-continue.univ-lille.fr/> Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00 [formationcontinue@univ-lille.fr](mailto:formationcontinue@univ-lille.fr) [vae@univ-lille.fr](mailto:vae@univ-lille.fr) - [alternance@univ-lille.fr](mailto:alternance@univ-lille.fr)

- **Relations internationales**

Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/en-programme-international/>

Au sein de la FSSEP : [angeline.nova@univ-lille.fr](mailto:angeline.nova@univ-lille.fr)

Pour le programme Erasmus+ : [erasmus-students@univ-lille.fr](mailto:erasmus-students@univ-lille.fr)

Pour les autres programmes et conventions : [intl-exchange@univ-lille.fr](mailto:intl-exchange@univ-lille.fr)

Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>

NB : une compétence attestée en français est exigée.

**LA MAISON DE LA MÉDIATION** : informer et prévenir  
Ouvverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)  
[contact-harcelement-moral@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-moral@univ-lille.fr)

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)  
[contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr)

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations  
[amadou.bal@univ-lille.fr](mailto:amadou.bal@univ-lille.fr)

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>  
Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

**Maison de la médiation**  
[maison-mediation@univ-lille.fr](mailto:maison-mediation@univ-lille.fr)  
03.62.26.91.16

## **LES SERVICES NUMÉRIQUES INCONTOURNABLES**

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

### **IDENTITÉ NUMÉRIQUE**

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr. Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

### **SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI**

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

### **MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE**

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

### **ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET**

Au quotidien, l'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder :

- aux applications pratiques
- aux alertes et actualités de l'université
- à l'intranet proposant des informations, documents et contacts, classés par thèmes (aides et accompagnement, scolarité, orientation-insertion, vie pratique...)
- à la plateforme pédagogique Moodle

C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. **ent.univ-lille.fr**

## **SAUVEGARDE / STOCKAGE**

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateurs de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

## **TRAVAILLER À DISTANCE Zoom**

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

## **RESSOURCES EN LIGNE : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER**

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT

- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/> ) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

## **PACTEs**

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

## **BIG BLUE BUTTON**

La plateforme pédagogique Moodle vous donne la possibilité de créer un espace de classe virtuelle intégré dans votre cours, vous permettant des échanges synchrones avec vos étudiants en groupe classe.

## **ACCÉDER À CES OUTILS**

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

## **INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES**

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, btravail collaboratif...).

**[infotuto.univ-lille.fr](http://infotuto.univ-lille.fr)**